

Complétez ce cadre avec nom prénom de l'élève et l'adresse postale où nous devons envoyer le courrier

DOCUMENTS OBLIGATOIRES (En rouge, imprimés fournis dans le dossier)

	Vérification des parents	Vérification du lycée	
	Une photo d'identité récente collée en première page de ce dossier		
	<i>Dossier d'inscription complété</i>		
	<i>Accusé de réception en 2 exemplaires</i>		
	Copie intégrale du livret de famille et le cas échéant copie des jugements de divorce ou décisions de séparation		
	Copie recto verso de la carte d'identité ou du passeport de l'étudiant		
	<i>Engagement et Autorisation</i>		
	<i>Coordonnées bancaires accompagnées d'un RIB</i>		
	<i>Fiche du LOS et suivant le cas le règlement par chèque</i>		
	<i>Coupon réponse Demande de bourse</i>		
	<i>Dossier médical complété</i>		
	Carte vitale de l'élève		
	Copie du carnet de vaccination		
	Savoir nager		
Examens (Uniquement élèves en Terminale Bac Pro)			
	Attestation de recensement (si plus de 16 ans au 30/10/23) ou Justificatif Journée Défense et Citoyenneté (JDC)		
	Copie de la carte d'identité ou du passeport de l'élève		
Tenue Professionnelles (Uniquement élèves en 2nde Professionnelle)			
	<i>Commande tenues professionnelle accompagné du chèque de caution</i>		

DOCUMENTS FACULTATIFS (Éventuellement)

	Dossier de bourses complet (avis fiscal + attestation CAF le cas échéant)	
	<i>Demande de prélèvement accompagné (dans ce cas, joindre un 2ème RIB agrafé à l'imprimé)</i>	
	Imprimé papier transports scolaires (uniquement si pas de demande par internet)	
	Document Aménagements d'épreuves	

A ce jour, votre dossier est donc :

COMPLET

INCOMPLET



Si votre dossier est incomplet, merci de rapporter impérativement les pièces manquantes avant le 12 juillet

Date :

Le secrétariat de la scolarité

Complétez ce cadre avec nom prénom de l'élève et l'adresse postale où nous devons envoyer le courrier

DOCUMENTS OBLIGATOIRES (En rouge, imprimés fournis dans le dossier)

	Vérification des parents	Vérification du lycée	
	Une photo d'identité récente collée en première page de ce dossier		
	<i>Dossier d'inscription complété</i>		
	<i>Accusé de réception en 2 exemplaires</i>		
	Copie intégrale du livret de famille et le cas échéant copie des jugements de divorce ou décisions de séparation		
	Copie recto verso de la carte d'identité ou du passeport de l'étudiant		
	<i>Engagement et Autorisation</i>		
	<i>Coordonnées bancaires accompagnées d'un RIB</i>		
	<i>Fiche du LOS et suivant le cas le règlement par chèque</i>		
	<i>Coupon réponse Demande de bourse</i>		
	<i>Dossier médical complété</i>		
	Carte vitale de l'élève		
	Copie du carnet de vaccination		
	Savoir nager		
Examens (Uniquement élèves en Terminale Bac Pro)			
	Attestation de recensement (si plus de 16 ans au 30/10/23) ou Justificatif Journée Défense et Citoyenneté (JDC)		
	Copie de la carte d'identité ou du passeport de l'élève		
Tenue Professionnelles (Uniquement élèves en 2nde Professionnelle)			
	<i>Commande tenues professionnelle accompagné du chèque de caution</i>		

DOCUMENTS FACULTATIFS (Éventuellement)

	Dossier de bourses complet (avis fiscal + attestation CAF le cas échéant)	
	<i>Demande de prélèvement accompagné (dans ce cas, joindre un 2ème RIB agrafé à l'imprimé)</i>	
	Imprimé papier transports scolaires (uniquement si pas de demande par internet)	
	Document Aménagements d'épreuves	

A ce jour, votre dossier est donc :

COMPLET

INCOMPLET



Si votre dossier est incomplet, merci de rapporter impérativement les pièces manquantes avant le 12 juillet

Date :

Le secrétariat de la scolarité



COORDONNEES BANCAIRES DU RESPONSABLE FINANCIER

Elève :

Classe :

Nom du responsable financier	
Banque	
Bureau	
IBAN	
BIC	

Date :

Signature :

Agrafez un RIB Ci dessous



Adhésion au LOS



RAPPEL

L'association LOISIRS OLIVIER DE SERRES prend en charge les activités sportives et culturelles périscolaires et toutes les initiatives possibles au sein d'un lycée : ciné club, vidéo, lecture, jeux de société, théâtre, musique, danse, photographie, clubs sportif, licences UNSS etc...

Pour profiter de ces propositions, il est demandé une cotisation de 25 €. (35 €. pour 2 élèves d'une même famille). Cette cotisation ouvre l'accès aux salles, permet l'usage des matériels (propriété de l'association) et assure une couverture d'assurance (MAIF). Les adhésions aux fédérations concernées par ces activités (UNSS par exemple) sont également couvertes par la cotisation, ainsi que la rémunération des intervenants extérieurs lorsqu'ils sont sollicités.

Le paiement de la cotisation garantit dès le début de l'année scolaire l'intégration à l'association : participation à toutes les activités souhaitées et assurance individuelle tous risques.

Respectueusement.

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CLASSE :

Je souhaite adhérer au LOS

OUI

NON

Si OUI, j'agrafe mon chèque de 25€ à l'ordre du LOS

L'adhésion au LOS permet de participer au activité sportive de l'UNSS

Je souhaite participer à l'UNSS

OUI

NON

Si oui, adhésion au LOS obligatoire, joindre un certificat médical d'aptitude sportive en compétition dans le cadre scolaire ou UNSS et remplir l'autorisation parentale suivante

Je soussignéautorise.....

dont je suis le représentant légal, à participer aux activités UNSS, internes ou externes à l'établissement, proposées principalement les Mercredis et encadrées par les enseignants d'EPS tout au long de l'année.

J'autorise gracieusement l'UNSS Ardèche à prendre des images filmés ou des photos lors des manifestations UNSS du département et à les exploiter dans le cadre de ses missions habituelles.

Fait à :..... le

Signature

FICHE MEDICALE 2024 / 2025



Agrafer à ce dossier les copies du CARNET DE VACCINATION et la CARTE VITALE

NOM et PRENOM de l'élève :

Classe :

Date de Naissance :

NOM et PRENOM du responsable légal :

ADRESSE :

Nom et téléphone du MEDECIN TRAITANT :

COORDONNÉES DE CONTACTS EN CAS D'URGENCE

Domicile :

Portable :

Travail :

Autre contact : Nom, Prénom et lien :

Portable :

INFORMATIONS MEDICALES

A REMPLIR OBLIGATOIREMENT et joindre copies des ordonnances et traitements

ALLERGIES, INTOLÉRANCES	TRAITEMENTS PARTICULIERS DURANT L'ANNEE	ANTECEDENTS MEDICAUX ET CHIRURGICAUX

INFORMATION GENERALE

En cas d'urgence, le centre 15 - SAMU sera appelé. Un étudiant accidenté ou malade est orienté et pris en charge vers l'hôpital le mieux adapté selon les modalités définies par le SAMU afin d'y être hospitalisé et/ou opéré en cas d'urgence. La famille est immédiatement avertie par nos soins par le biais du numéro d'urgence mentionné dans la fiche médicale. Un étudiant MINEUR ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Date :

Signature du responsable :



TENUE PROFESSIONNELLE 2024 / 2025

Uniquement classes de 2nde CGEA,
2nde SAPAT



NOM et PRENOM :

Classe :

Pour votre classe, complétez votre taille pour chaque vêtement (prévoir un peu plus large que vos mensurations habituelles. Si vous ramener le dossier vous pourrez essayer les tenues avant de remplir cette feuille

2nde Pro SAPAT			2nde Pro CGEA		
<i>Restauration</i>		<i>Santé</i>			
	<i>Taille</i>		<i>Taille</i>	<i>Taille</i>	
Veste cuisine	<input type="text"/>	Tunique manche courte	<input type="text"/>	Cotte de travail 2 Zip	<input type="text"/>
Pantalon cuisine	<input type="text"/>	Tee shirt manche courte	<input type="text"/>	Chaussures hautes	<input type="text"/>
Chaussures cuisine	<input type="text"/>	Pantalon coton	<input type="text"/>	Veste sans manche de travail	<input type="text"/>
Maniques	Taille Universelle	Gant ménage	<input type="text"/>	Gant anti coupure	<input type="text"/>
		Sabots médicaux	<input type="text"/>		

OBLIGATOIRE

2nde SAPAT— Joindre un chèque de 250 € à l'ordre de SOMAPUB A TITRE DE CAUTION

2nde CGEA — Joindre un chèque de 200 € à l'ordre de SOMAPUB A TITRE DE CAUTION

Avec le Pass Région, vous avez une somme affectée de 200 € ou de 250 € suivant la classe au titre de la prime d'équipement. Lors de la remise de votre pack tenue professionnelle (descriptif par classe ci-dessus) nous récupérerons votre Pass région et nous débiteurons celui-ci de la somme correspondante. Une fois l'encaissement effectué, le chèque de caution sera détruit. Dans le cas contraire, il sera transmis au prestataire pour encaissement. Il est donc bien nécessaire d'avoir le pass région à la rentrée avec le code confidentiel à 4 chiffre que vous aurez défini sur votre espace Pass région.

BOURSE NATIONALE DE LYCEE DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

FICHE D'INFORMATION - COUPON REPONSE

à compléter et à retourner signée à l'établissement d'accueil dès que possible

Ce document est à rendre OBLIGATOIREMENT pour tous les élèves, boursiers et non boursiers

NOM - Prénom du représentant légal :

Adresse :

.....

Mail : Tél :

NOM - Prénom de l'élève :

Etablissement d'accueil à la rentrée 2024 : Classe

Sont concernés les élèves (hors apprentis) des classes de :

- 4^{ème} et 3^{ème}
- 2^{ème}, 1^{ère} et Terminale, en bac général, bac technologique ou bac professionnel
- 1^{ère} et 2^{ème} année de CAPa

Je souhaite déposer une demande de bourse
pour l'année scolaire 2024/2025

Je ne souhaite pas déposer de demande de
bourse pour l'année scolaire 2024/2025



← Cocher la case correspondant
à votre choix →



ATTENTION : il n'y a **PAS D'EXAMEN AUTOMATIQUE DU DROIT A BOURSE** dans l'enseignement agricole, et il n'y a plus de reconduction de la bourse d'une année sur l'autre.

Toutes les familles qui souhaitent bénéficier d'une bourse sur critères sociaux en 2024/2025 doivent compléter un formulaire (*) de demande de bourse (CERFA) et le déposer ou l'envoyer accompagné de tous les documents justificatifs à l'établissement où l'élève est scolarisé :

Dépôt des dossiers du 1^{er} septembre au 17 octobre (inclus) 2024

NB : Les demandeurs de bourse qui ne disposent pas de leur avis d'impôt sur les revenus à la date requise pour des raisons indépendantes de leur volonté, bénéficient d'un délai supplémentaire pour compléter leur dossier de demande de bourse qui doit être déposé, même incomplet, au plus tard le 17 octobre.

(*) Les formulaires de demande de bourse sont à retirer au service scolarité de l'établissement d'inscription de l'élève ou à télécharger sur https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_11779.do.

Fait à le.....

Signature du représentant légal :

NOM et PRENOM :

Classe :



IMPORTANT :
**POUR LES ÉLÈVES À BESOIN ÉDUCATIF PARTICULIER
(TROUBLES DES APPRENTISSAGES)**

SI VOTRE ENFANT BÉNÉFICIAIT AUPARAVANT
D'UN AMÉNAGEMENT POUR LES EXAMENS, MERCI DE NOUS FOURNIR :

	OUI	NON
BILANS MÉDICAUX SPÉCIALISTES		
NOTIFICATION D'AMÉNAGEMENTS OBTENUS AU BREVET OU AU BAC		
NOTIFICATION MDPH (non obligatoire)		

SI VOTRE ENFANT N'A JAMAIS OBTENU D'AMÉNAGEMENT D'ÉPREUVE DANS
SA SCOLARITÉ MAIS QUE VOUS SOUHAITEZ EN FAIRE LA DEMANDE CETTE
ANNÉE, MERCI DE NOUS FOURNIR :

	OUI	NON
BILANS MÉDICAUX SPÉCIALISTES		

*Avec ces bilans l'équipe enseignante établira un PAP pour votre enfant.
Nous reprendrons contact avec vous en début d'année scolaire
pour les pièces complémentaires.*

Imprimé à ne fournir que si vous déposer une demande d'aménagement



DOSSIER D'INSCRIPTION A NOUS
RAMENER **COMPLET** LE PLUS
RAPIDEMENT POSSIBLE ET
AVANT LE 28 JUIN DERNIER DELAI

CARTE PASS REGION



Vous n'avez pas encore de carte Pass Région, vous **DEVEZ IMPERATIVEMENT** en demander une sur le site <https://www.auvergnerhonealpes.fr/passregion>. Il est obligatoire d'avoir un Passrégion pour pénétrer dans l'établissement (portail sécurisé Vigipirate) .

Vous avez déjà une carte Pass Région. Conservez là, elle sera réinitialisée automatiquement par l'établissement et vous pourrez bénéficier à nouveau des avantages de celles-ci (les avantages non utilisés sont perdus).

RENTREE SCOLAIRE

CALENDRIER DE RENTREE SCOLAIRE

LUNDI 02 SEPTEMBRE 2024

MARDI 03 SEPTEMBRE 2024

ELEVES DES CLASSES DE :
2^{nde} GT - 2^{nde} PRO CGEA
et 2 Pro SAPAT

ELEVES DE LA CLASSE DE :
1^{ère} SAPAT

AUTRES CLASSES :
1^{ère} et Term BAC PRO CGEA
Term Bac Pro SAPAT
1^{ère} et Term STAV

ELÈVES DE SECONDE
ENCADRÉS PAR LES
ELEVES DE 1^{ÈRE} SAPAT

PARENTS

08h - 09h : Installation internat

08h00 - 08h50 : Possibilité pour les internes de s'installer à l'internat

9h-10h : Par groupe :

- Installation à l'internat
- Visite de l'établissement pour tous les élèves.

De 9h à 10h :

Présentation de l'établissement par les équipes autour d'un café.

A partir de 9h - 16h :

Journée consacrée à l'accueil des classes de secondes (Installation et visite du lycée, ateliers de découverte de l'établissement)

09h00 - 10h00 : Accueil des élèves à l'amphi

10h-11h45 : Prise en charge par le professeur principal

13h30-16h30 : Ateliers d'accueil

Accompagnement par la classe de 1^{ères} SAPAT

NB: Début des emplois du temps mardi 03/09 jusqu'à la fin de la semaine

10h00 - 12h00 - Prise en charge des élèves par leur professeur principaux puis début de l'emploi du temps jusqu'à la fin de la semaine

DOCUMENTS DISPONIBLES SUR NOTRE SITE INTERNET -

[HTTP://EPL.AUBENAS.EDUCAGRI.FR](http://epl.aubenas.educagri.fr)

A n'imprimer que si nécessaire. Si vous n'avez pas de possibilité de les imprimer et que vous avez besoin de ces documents, vous pouvez vous adresser au secrétariat de la scolarité au lycée pour retirer ces documents en version papier (pas d'envoi par courrier).

1 – Règlement intérieur de l'établissement

2 – Transports scolaires - Imprimés papiers Ardèche, Drôme, et Tout en Bus—IMPORTANT

Les démarches d'inscription ou de réinscription au transports scolaires doivent être effectuée entre le 02 mai 2023 et le 19 Juillet 2023. Passé ce délai, une surtaxe de 30€ sera automatiquement appliquée (même ne cas de gratuité des transports). De même, la demande d'aide au transport en véhicule particulière se fait en MÊME TEMPS que la demande de transports

3 – Dossiers de bourses du secondaire **NOUVEAUTE 2024** :

Si vous désirez faire une demande de bourse pour la prochaine rentrée, vous devez faire cette demande à partir du dossier de demande de bourses que vous devez télécharger sur notre site (https://epl.aubenas.educagri.fr/fileadmin/user_upload/Plaquettes/Lycees/Dossier_de_bourses_secondaire__2nde_a_Term__2023.pdf) et remettre en même temps que le dossier de réinscription ou au plus tard à la rentrée

Attention, même si vous étiez boursier l'an dernier, **VOUS DEVEZ REFAIRE UN NOUVEAU DOSSIER**. Il n'y a plus de dispositif de reconduction des bourses.

4 – Notice PassRégion

5– SAVOIR NAGER

Pour participer aux sorties sportives aquatiques (kayak, canyoning,...), une attestation de savoir nager est indispensable. Vous pouvez fournir celle que vous avez obtenu au collège. Si vous ne l'avez plus, vous trouverez sur notre site un modèle d'attestation de savoir nager que vous pouvez faire compléter par un MNS en piscine . **Cette attestation est à fournir avec le dossier d'inscription.**



INFORMATIONS IMPORTANTES

Composition du trousseau

<u>Pour les élèves INTERNES</u>
Pour une literie de 90 : 1 drap housse + 1 couette (ou couvertures) + oreiller et taie + nécessaire de toilette + 2 cadenas
<u>Pour TOUS LES ÉLÈVES y compris les INTERNES</u>
Tenue de sport et blouse blanche en coton uniquement pour les TP aux laboratoires

Des demandes spécifiques par classes peuvent être formulées à la rentrée par les enseignants.

Les manuels scolaires sont fournis par l'établissement (dispositif Pass Région Auvergne Rhône Alpes)

Je soussigné(e),
de l'élève :

, responsable légal
En classe de :

DECLARONS

- ◆ Nous engageons à payer les frais d'hébergement et de scolarité, les frais éventuels de voyage d'études, les frais éventuels de dégradation, les frais éventuels de photocopies, pendant toute la durée de la scolarité, conformément au tarif en vigueur.
- ◆ Reconnaissons être assurés garanti pour l'année scolaire 2024/2025 pour les risques suivants : responsabilité civile ; risques individuels en activités sportives volontaires, bris de lunettes, dommage aux prothèses, dommages dentaires ; activités sportives spéciales : judo, escalade, rugby, cyclotourisme, voile.
- ◆ Reconnaissons avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'établissement, l'approuvons sans réserve, et nous engageons à nous y conformer en tous points

RÈGLEMENT DU C.C.F. (Contrôle Continu en Cours de formation)

A tous les C.C.F. (contrôle en cours de formation), les règlements des examens s'appliquent : présence obligatoire (sauf cas de force majeure). Une convocation aux CCF sera remise contre signature de sa part à l'élève 15 jours avant l'examen. Toute fraude peut entraîner la radiation définitive du candidat avec interdiction de passer toute forme d'examen pendant 5 ans.

ACCORD de PRISE DE VUE

La diffusion d'images fixes ou animées, sonores ou muettes où apparaîtrait mon enfant et la diffusion de productions de mon enfant. Dans le cas d'une diffusion de productions, je renonce à toute propriété intellectuelle sur ces produits sur les sites internet partenaires de l'EPLEFPA Olivier de Serres

OUI/ NON

ATTESTATION DE SAVOIR NAGER



Obligatoire pour tous les étudiants entrants au lycée agricole POUR LA 1ÈRE FOIS

Pour participer aux sorties sportives aquatiques (kayak, canyoning,...), une attestation de savoir nager est indispensable. Vous pouvez fournir celle que vous avez obtenu au collège. Si vous ne l'avez plus, vous trouverez sur notre site un modèle d'attestation de savoir nager que vous pouvez faire compléter par un MNS en piscine. **Cette attestation est à fournir avec le dossier d'inscription.**

Le

Signature du Responsable légal

Signature de l'élève

AUTORISATIONS 2024/2025

UNIQUEMENT POUR LES ELEVES INTERNES

Je soussigné(e), _____ ,
responsable légal de l'élève _____ en classe de :

- Demande une place à l'internat et **M'ENGAGE** à tout mettre en œuvre pour venir récupérer mon enfant en cas de problème sanitaire, de fermeture ou d'évacuation de l'internat ;
- Je désigne au moins **1 correspondant** qui en cas d'empêchement de ma part est autorisé à récupérer mon enfant sur présentation d'une pièce d'identité avec photo (carte vitale, carte d'identité, permis, passeport,)

Correspondant 1 : Nom - Prénom - N° de Téléphone

Correspondant 2 : Nom - Prénom - N° de Téléphone

	J'autorise pour toute l'année scolaire à :	
Sortir de l'établissement entre 17h30 à 18h30 (Appel à l'Internat)		
	OUI	NON
Sortir de l'établissement le mercredi après-midi jusqu'à 18h00 (Appel à l'internat)		
	OUI	NON
Quitter l'établissement à la dernière heure de cours le mercredi jusqu'au jeudi matin pour la première heure de cours sur simple déclaration de l'élève. (c'est l'élève qui fait la demande auprès des surveillants en début de semaine)		
OUI	NON (1)	
	Si non, vous (parents) avez la possibilité de faire une demande d'autorisation de sortie ponctuelle en début de chaque semaine. Dans ce cas, le modèle d'autorisation de sortie à utiliser est disponible sur notre site.	

UNIQUEMENT LES ÉLÈVES DE TERMINALE - Sortir de l'établissement de la dernière heure de cours de la journée jusqu'à 18h30 (Appel à l'internat)	
OUI	NON



Les autorisations de sorties, et les demandes d'autorisations d'absences sollicitées par les parents ou l'élève majeur, sont accordées par le lycée. Elles peuvent être remises en cause à tout moment pour mauvais comportement ou travail insuffisant.

Signature du Responsable légal

Signature de l'élève

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) l'Agent Comptable du Lycée Agricole Olivier de Serres à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'Agent Comptable du Lycée Agricole Olivier de Serres

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Identifiant créancier SEPA

FR94ZZZ539481

Nom et Prénom de l'élève :

Classe *:

Avez – vous fait une demande de bourse *? : oui non

Modalité de prélèvement souhaitée *: Le prélèvement à lieu le 10 du mois

3 échéances

10 échéances

Désignation du titulaire du compte à débiter	Désignation du créancier
<p>Nom, prénom* :</p> <p>Adresse* :</p> <p>Code postal *:</p> <p>Ville *:</p>	<p>Agent comptable</p> <p>EPLEFPA Olivier de Serres</p> <p>BP 150</p> <p>07205 AUBENAS cedex</p>

Prélèvements à effectuer sur le compte suivant (votre banque) :

Nom de la Banque *:

Agence de *:

IBAN *:

BIC *:

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format BIC – IBAN)

Date* : **Signature du titulaire du compte à débiter (obligatoire)***

*** Zones à compléter par la famille**

Rappel : En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par l'Agent Comptable du Lycée Agricole Olivier de Serres. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec l'Agent Comptable du Lycée Agricole.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'information, aux fichiers et aux libertés.



IMPORTANT

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez opter pour le prélèvement automatique pour régler la pension ou la demi-pension de l'année scolaire **2024/2025**, et nous vous en remercions.

A cet effet, nous vous informons que vous recevrez entre septembre et novembre un échéancier de prélèvement. Le montant de chaque échéance est calculé sur la base du *montant total approximatif* des frais de l'année scolaire divisé par le nombre d'échéances choisies. (Pour les familles boursières nous conservons les bourses car elles viennent en déduction dans le calcul du montant à l'année).

Vous recevrez également, à chaque fin de trimestre (généralement novembre, mars, mai), un document intitulé « Avis aux familles Pension et Bourses » qui représente ce que vous auriez eu à payer à la fin du trimestre si vous n'étiez pas en prélèvement. **Le montant de ces avis aux familles est déjà inclus dans votre échéancier. Vous n'avez pas à vous acquitter de ces 3 avis aux familles, mais ils vous permettent de vérifier en fin d'année scolaire que votre échéancier correspond bien au montant dû à l'établissement**

En fin d'année scolaire un ajustement est réalisé après le 3^{ème} « Avis aux familles » entre ce qui a été perçu et ce qui est réellement dû au titre de l'année scolaire **2024/2025**. S'il y a un écart, il se peut que votre échéancier soit modifié sur les dernières mensualités.

En cas de changement de Régime (externe, demi – pension, internat), nous vous invitons à en informer la Scolarité, ainsi que l'Agence Comptable afin de modifier votre échéancier.

Information Aumônerie

Le diocèse de Viviers propose aux familles qui le souhaiteraient de participer aux activités de l'aumônerie dans le cadre extra-scolaire

Je souhaite que mes coordonnées soient communiquées à l'aumônier

Aux parents des élèves de 2^{nde} professionnelle SAPAT

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de sa formation, votre enfant va être amené à réaliser en parallèle de ses cours, des travaux pratiques notamment en *cuisine* et *entretien des locaux et du linge*. A cette fin, il est impératif qu'il soit muni **dès le début de l'année scolaire** d'un certain nombre de fournitures scolaires comprenant :

Pour la restauration : pantalon + veste de cuisine + chaussures de cuisine+ charlottes et maniques

Pour l'entretien des locaux et du linge : tunique manche courte + tee-shirt manche courte + pantalon coton + gants ménage + sabot médical

L'inscription en 2^{nde} SAPAT ouvre droit à **une bourse d'équipement de 250 euros**. Celle-ci est allouée à SOMAPUB (partenariat lycée) qui livrera la tenue à la rentrée.

C'est pourquoi lors de l'inscription de votre enfant nous avons pris ses mensurations pour commander sa tenue professionnelle. Ainsi le chèque de caution de 250 euros que vous avez fourni ne sera pas encaissé, à condition de nous fournir dès la rentrée le Pass'Région.

Les équipements suivants sont obligatoires pour des raisons de sécurité.

Tout élève se présentant sans ces équipements ne pourra pas assister aux cours.

- **Un Agenda obligatoire, et une trousse complète.**
- **EP3 cuisine et entretien des locaux et du linge** : Un classeur grand format avec intercalaires et pochettes transparentes, une clé USB et la tenue professionnelle
- **Physique Chimie**, une blouse en coton obligatoire pour les travaux pratiques, un porte vue
- **Biologie** : Une blouse en coton obligatoire pour les cours, un classeur grand format (21x29,7) avec intercalaires et pochettes, des feuilles grands carreaux et une boîte de crayons de couleurs
- **EPS** : une paire de baskets, une tenue de sport obligatoire, une gourde et un petit sac à dos. Si votre enfant oublie sa tenue il restera quand même en cours. Si l'oubli est récurrent, il sera sanctionné d'une retenue le mercredi
- **ESF** : un classeur souple avec intercalaires et pochettes.
- **Maths** : une calculatrice « casio graph 35 + E II (mode examen) », un cahier grand format pour les maths, outils de géométrie et feuilles doubles,
- **Histoire-géographie** : un cahier grand format 24x32 (96p)
- **Economie** : un porte vue de 150 feuillets ou un classeur souple,
- **Anglais** : un classeur souple et pochettes transparentes (50) ou porte vue, deux cahiers de brouillon
- **Français** : un cahier grand format (21x29,7), colle, ciseaux, cahier de brouillon
- **ESC** : un grand classeur souple, intercalaires et pochettes,
- **Documentation** : un porte vue ou classeur souple
- **Informatique** : un porte vue ou classeur souple

Par ailleurs, dès la première semaine de la rentrée il faut amener : un maillot de bain et l'attestation de savoir nager si vous la possédez, ainsi qu'une tenue de sport adaptée aux activités de randonnées à pieds, en canoë, des baskets et un sac à dos.

Nous profitons de ce courrier pour rappeler quelques informations importantes du règlement intérieur du lycée.

L'assiduité scolaire est un devoir que doivent remplir les élèves. Aussi les absences et retards non justifiés valablement ne sont pas tolérés.

Cependant en cas:

D'absences prévisibles : les parents ou l'élève **majeur** en demandent l'autorisation **préalable par écrit** auprès des CPE, l'administration se réservant le droit de refuser.

Pour toute demande de sortie exceptionnelle : (Exemple : professeur absent, changement d'emploi du temps libérant une partir de la demi-journée), les parents doivent formuler une demande écrite (mail ou carnet de correspondance) à l'avance, et l'enfant ne pourra sortir qu'une fois que le mot aura été visé par les CPE.

D'absences ponctuelles (maladie, accident...): les parents ou l'élève **majeur** en avise(nt) les CPE ou le Bureau de la Vie Scolaire au plus tôt par téléphone et au plus tard en fin de journée.

Après toute absence, ou retard, l'élève doit présenter son carnet de correspondance rempli et signé par le responsable légal ou l'élève lui-même s'il est majeur, au CPE ou au Bureau de la Vie Scolaire dès son retour au lycée afin de justifier son absence. Le motif de l'absence, ou du retard, doit être clairement indiqué : une raison personnelle ou familiale n'est pas un justificatif suffisamment précis.

Téléphones portables : l'utilisation de téléphones portables est interdite en cours, en salle de travail, au CDI, en salle informatique, et à l'internat pendant les heures d'étude obligatoire et après l'extinction des feux sous peine de confiscation.

Pendant les cours, le portable doit être éteint et rangé dans le sac de l'apprenant.
Le professeur se réserve le droit de confisquer le portable et de le déposer au bureau des CPE.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

L'équipe pédagogique et éducative
des 2^{ndes} professionnelles SAPAT.

Classe : **Bac Professionnel**

- Services aux Personnes et au Territoires Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole
 2nde Professionnelle 1ère Professionnelle Terminale Professionnelle

Elève

Sexe M / F Nom Nom d'usage éventuellement

Prénoms (dans l'ordre de la carte d'identité)

Date de naissance Commune naissance Département

Pays de naissance Nationalité

Adresse de l'élève

Portable Email

L'élève autorise la communication de ses coordonnées Oui / Non

Inscription

RÉGIME DEMANDE

Les changement de régime en cours d'année ont lieu uniquement en fin de trimestre

INTERNE (1658€ annuel) 1/2 Pensionnaire (648€ annuel) Externe

Langue Vivante Obligatoire

ANGLAIS

Enseignements Facultatifs (Non obligatoires)

Le choix d'une option dans le présent dossier valide la présence de votre enfant dans le dispositif pour **L'INTÉGRALITÉ DE L'ANNÉE SCOLAIRE**. Aucune demande de désistement ne sera étudiée ni accordée.

Section proposée

Sportive (1) OUI NON

1 - Ce choix nécessite d'avoir été accepté après sélection sur dossier

Option Activité physique de pleine nature (2)

OUI NON

1 - Ce choix nécessite d'avoir été accepté après sélection sur dossier

2 - Sélection en début d'année si plus de 15 demandes

Scolarité antérieure

Dernier établissement

Adresse

Dernière classe fréquentée

INE ou INA (sur votre bulletin ou certificat de scolarité)

Pass Région

L'élève possède t'il déjà un Pass Région Auvergne Rhône Alpes

Oui / Non

Si oui, le conserver, il sera réinitialisé automatiquement par l'établissement

Si non, faire la demande sur <https://jeunes.auvergnerrhonealpes.fr/>

Bourses

Si vous désirez faire une demande de bourse pour la prochaine rentrée, vous devez faire cette demande à partir du dossier de demande de bourses que vous devez télécharger sur notre site et remettre celle-ci en même temps que votre dossier d'inscription. **Attention** il n'existe plus de dispositif de reconduction des bourses, chaque année nouveau dossier de bourses à refaire.

La famille souhaite faire une demande de bourses Oui / Non

Responsable 1 **Autorité parentale** **OUI—NON**

M. / Mme Nom Prénom

Lien de responsabilité (père, mère, Autre membre, aide sociale)

Responsable financier (paye les factures de pension) O / N *Si oui remplir l'imprimé coordonnées bancaires avec votre RIB - Si demande de bourses le dossier est à votre nom*

Situation familiale (Marié, célibataire, veuf, divorcé, séparés,...)

Situation Professionnelle

Adresse

Tel Fixe Portable Professionnel

Email

Le responsable 1 autorise la communication de ses coordonnées Oui / Non

Responsable 2 **Autorité parentale** **OUI—NON**

M. / Mme Nom Prénom

Lien de responsabilité (père, mère, Autre membre, aide sociale)

Responsable financier (paye les factures de pension) O / N *Si oui remplir l'imprimé coordonnées bancaires avec votre RIB*

Situation familiale (Marié, célibataire, veuf, divorcé, séparés,...)

Situation Professionnelle

Adresse

Tel Fixe Portable Professionnel

Email

Si Divorcé ou Séparé, le responsable 2 demande l'envoi des bulletins scolaires O / N

Le responsable 2 autorise la communication de ses coordonnées Oui / Non

Signature de l'élève	Signature du responsable légal